

L'INCENDIE DE SMYRNE DU 13 SEPTEMBRE 1922

Jean-Bernard PARENTI

CONFÉRENCE DU 19 JUIN 2010

À la veille du grand incendie, la population smyrniote n'avait que l'embarras du choix pour poster son courrier. Les postes française, italienne, anglaise et grecque, assuraient le service postal.

Après trois années d'occupation grecque, les troupes turques entrent dans Smyrne le 9 septembre 1922.

Le mercredi 13 septembre, différents foyers d'incendie démarrent dans le quartier arménien. Très rapidement le quartier grec est touché, puis le feu poussé par le vent se propage au quartier franc de la ville, véritable poumon économique de la cité. La ville est totalement détruite, les différents bureaux de poste sont ruinés.

Des quatre opérateurs postaux, seules les postes française et italienne vont tenter de maintenir un service pour leurs ressortissants ou protégés. Parallèlement la poste turque est de nouveau en activité.

Après différentes escarmouches entre le gouverneur de Smyrne et les postes française et italienne, ces dernières continueront tant bien que mal, à assurer un service postal.

Les Turcs, grands vainqueurs de cette guerre d'Asie Mineure, revendiquent leur souveraineté nationale et demande l'abolition des Capitulations.

Le 16 juin 1923 les bureaux français et italien cessent de fonctionner.



Lettre à destination de Bruxelles où elle arrive le 11 mai 1923.
 Le timbre à 50 centimes est annulé par le cachet provisoire « POSTES FRANÇAISES SMYRNE ».
 Ce cachet a été brièvement utilisé lors de la suppression du secteur 528 le 1^{er} mai 1923



Lettre recommandée du 25 avril 1923 pour New-York affranchie à 2 lira.
 Tarif UPU du 1^{er} janvier 1923. Lettre 1 lira + 1 lira pour le droit de recommandation



Lettre recommandée du 7 novembre 1922 pour Rome, affranchie à 15 piastres.
Tarif UPU du 6 juin 1921 (7 piastres de port + 7 piastres de droit de recommandation).
Lettre censurée (étoile rouge) et affranchie avec des timbres du nouveau gouvernement d'Ankara